SNUDI.FO 86
l'indépendance
au service des personnels
Snudi-FO86 • snudifo86@gmail.com • www.snudifo86.org
Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85
21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

Communiqué FO – Sécurité dans les écoles : stop au déni

La découverte récente d'une balle d'arme à feu dans une école de Poitiers ne peut être traitée comme un fait isolé ou anecdotique. Elle vient au contraire confirmer une réalité que les personnels vivent au quotidien, dans de nombreuses écoles de quartiers : **les situations de tension, d'insécurité et d'inquiétude sont de plus en plus fréquentes.**

Les enfants, les parents sont légitimement inquiets. Mais **les personnels le sont tout autant**.

Dans certaines écoles, les équipes en arrivent à **quitter l'école en groupe à la sortie**, pour ne pas rester seules et isolées. Ce n'est ni normal, ni acceptable.

FO rappelle que depuis plusieurs années, l'organisation syndicale porte des demandes claires : - un travail réel et coordonné avec les services du rectorat et de la préfecture,
- des mesures de protection effectives, pensées avec les personnels,
- une prise en compte sérieuse des situations locales.

Ces alertes ne sont **pas entendues**, ou le sont de manière **insuffisante et non opérationnelle**.

FO refuse une approche uniquement répressive dictée par le ministère de l'Intérieur. La sécurité ne se résume pas à des réponses policières ponctuelles.

Un **quartier réellement sécurisé**, c'est : - des services sociaux et culturels implantés durablement,
- des moyens éducatifs renforcés,
- une présence de l'État autrement que par la seule contrainte,
- une Éducation nationale de qualité, pas une école au rabais.

Dédoubler les CP et CE1 ne suffit pas. Il faut des moyens humains, du temps, des structures d'accompagnement et une véritable politique de prévention.

FO dénonce enfin l'absence de véritables **référents Santé, Sécurité et Conditions de Travail** identifiés dans les écoles. Ces situations relèvent pleinement de la prévention des risques professionnels.

FO exige que les personnels soient écoutés, que les alertes soient prises au sérieux et que des réponses concrètes, pérennes et adaptées soient mises en place.

Assez du bricolage. Assez du déni.

Communiqué adopté à l'unanimité en Conseil Syndical le 28/01/26